

Réservé aux abonnés

Brexit: le grand saut des Britanniques de France après le «deal»

Les 148.000 sujets de Sa Majesté résidant dans l'Hexagone font face à 1001 questions et démarches.

Par Stéphane Kovacs
Mis à jour il y a 2 heures



L'accord de retrait conclu entre le Royaume-Uni et l'Union européenne les oblige à détenir un titre de séjour à compter du 1er octobre 2021, s'ils n'ont pas acquis la nationalité française.

Delphine Poggianti/Delphostock - stock.adobe.com

Va-t-on continuer à percevoir notre pension de retraite? À bénéficier d'une couverture santé? Et puis, comment prouver que l'on vit en France depuis des années? Ce sont mille et une questions que se posent les Britanniques de France à l'heure du Brexit.

→ À LIRE AUSSI : **Brexit: chronique d'une rupture annoncée depuis le référendum de 2016**

L'accord de retrait conclu entre le Royaume-Uni et l'Union européenne les oblige à détenir un titre de séjour à compter du 1^{er} octobre 2021, s'ils n'ont pas acquis la nationalité française. Les quelque 148.000 sujets de Sa Majesté résidant dans l'Hexagone ont jusqu'au 30 juin 2021 pour faire leur demande.

Devant les «Brexit bureaux», installés dans les préfectures des départements abritant de nombreux Britanniques, c'est la «rush hour».

«Pour le Brexit, suivez les flèches!»: à la préfecture de Périgueux, le «Brexit bureau» voit défiler quelque 80 personnes chaque jour. Cinq contractuels ont été recrutés pour cette structure provisoire qui fermera en juin prochain.

«4600 demandes de titres de séjour ont été déposées en ligne depuis l'ouverture de la plateforme le 19 octobre, indique Christine Douarinou, directrice de la citoyenneté et de la légalité. 2500 sont partis en fabrication, dont 1000 ont déjà été délivrés. Par comparaison, nous traitons d'habitude 2200 titres de séjour de toutes nationalités par an.»

Une ruée dans le «Dordogneshire»

La Dordogne est le département préféré des Britanniques: 8000 d'entre eux y ont élu domicile. «Certains sont peut-être rentrés au Royaume-Uni, mais d'autres arrivent en nombre, juste avant la date fatidique du 31 décembre, commente la directrice. Car ceux qui s'installeront après le 1^{er} janvier n'auront pas le statut spécial Brexit. Ressortissants de pays tiers, ils devront présenter leur passeport pour venir en France, pour des séjours de trois mois maximum.»

Cette ruée, on la constate aussi à l'agence Leggett Immobilier: «Les connexions depuis Londres ont grimpé de 300 % sur notre site, se réjouit le patron, Trevor Leggett. Les ventes à des «clients Brexit» ont augmenté de 26%. Mais ce n'est pas fini... Ceux qui n'ont pas trouvé à acheter avant la fin de l'année ont loué pour se laisser le temps de chercher. Il va y avoir beaucoup de déménagements ces prochains mois!»

Quant à ce Britannique installé en Dordogne avec sa femme depuis une quarantaine d'années, il «attend qu'il y ait moins de monde pour aller demander la double nationalité».

Avec ma femme, nous sommes en train de réfléchir à devenir français. Car on est très contents de vivre à Saint-Puy, et on voudrait être sûr de pouvoir y demeurer toujours

Philip Thornton, conseiller municipal de Saint-Puy de 2014 à 2020

Association créée en 2013 pour aider les Britanniques du «Dordogneshire», le Franco-British Network de Périgueux (FBN) a reçu «plus de 1000 appels depuis octobre» sur ses deux «hotlines». Et parfois depuis d'autres régions... Du coup, il s'est retrouvé mandaté par le Foreign Office pour accompagner le processus également en régions Provence-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes. «Les premières inquiétudes concernent la santé, détaille le président du FBN, Roger Haig, résident en France depuis le Brexit: des Britanniques, propriétaires en France, songent à devenir français 29 ans. Avec le Covid, et la situation de notre système de santé NHS, de nombreux compatriotes préfèrent être soignés ici... Puis viennent les tracas administratifs, le permis de conduire à changer, la validité de la carte (5 ou 10 ans renouvelables, NDLR), le fait que les banques britanniques n'accepteront plus de comptes de citoyens vivant à l'étranger...»

À Saint-Puy, dans le Gers, vivent «une quarantaine de Britanniques»: c'est «7 à 8% des habitants de notre village, précise le maire, Michel Labatut. Ils sont pas mal à être impliqués dans nos associations locales. On les sent inquiets, parfois désespérés devant la paperasse française. Et puis, pour devenir Français, c'est le parcours du combattant! Le plus souvent c'est l'argument de la maîtrise de la langue qui les freine.»

→ À LIRE AUSSI : **Brexit: des Britanniques, propriétaires en France, songent à devenir français**

Conseiller municipal de ce village de 2014 à 2020, Philip Thornton est très amer: «Je ne peux plus voter en Grande-Bretagne car je suis absent depuis quinze ans, et je ne peux plus non plus voter en France!, se désole ce retraité. Avec ma femme, nous sommes en train de réfléchir à devenir français. Car on est très contents de vivre à Saint-Puy, et on voudrait être sûr de pouvoir y demeurer toujours.»

La rédaction vous conseille

- **Brexit: calme sur la Manche mais nuageux sur l'Écosse**
- **Brexit: «Le grand saut»**
- **Jolyon Howorth: «Londres devra poursuivre une étroite coopération avec l'UE»**

Sujets

- France
- Royaume-Uni
- Brexit

Aucun commentaire

Il n'y a actuellement aucun commentaire concernant cet article.
Soyez le premier à donner votre avis !

J'ÉCRIS UN COMMENTAIRE

Plus de services

- L'actualité à ne pas manquer
- Programme TV
- Sport
- Madame
- Santé
- Guide d'achat
- Éducation et orientation
- Culture
- Codes promos et réductions
- Offres d'emploi
- Annonces immobilières
- Économie argent et finances
- Voyage
- Les magazines Figaro
- Services